



PETITS ARRANGEMENTS ENTRE AMI(E)S

Attention aux risques Psychosociaux !!!

Depuis l'arrivée de la nouvelle direction et d'un 1^{er} surveillant, plus rien ne va à la Maison d'Arrêt de Cherbourg...

On a malheureusement constaté des pratiques douteuses :

- Un adjoint au chef d'établissement :

- Qui ne communique pas avec les instances syndicales, se cachant derrière des notes de service qu'il fait rédiger par une élève officier, et dont la plupart sont non applicables vu la structure de la maison d'arrêt de Cherbourg.

Sans compter qu'il ne les diffuse pas, elles ne sont même pas lues par l'encadrement lors des prises de service, mais juste enregistrées dans un dossier sur l'ordinateur.

- Qui découvre les postes de la détention (surveillance promenade, un seul surveillant pour gérer les différents mouvements, qui doit en même temps surveiller les parloirs et les visiteurs...). Ce afin de pouvoir effectuer des extractions médicales programmées et récurrentes, mais toujours au détriment de la sécurité des personnels. La réponse apportée à ce sujet, « voir avec la hiérarchie pour avoir de l'aide ». Mais le matin, les mouvements commencent vers 9 heures, en même temps que la réunion journalière de la hiérarchie qui dure plus que de raison.

- Qui fait remettre aux différents intervenants les « Motorola » destinés aux personnels de surveillance, les « API » étant hors service. Les détenus sont donc informés en direct de tout ce qui se passe dans l'établissement.

Une honte pour la sécurité des agents et de l'établissement ! QUID de la confidentialité des échanges entre agents sur les mouvements ?!

- Qui accuse d'acte de malveillance, sans aucune preuve, les agents. Pour exemple, un collègue a inscrit sur le cahier CHSCT, la possibilité d'éteindre la lumière du porche la journée.

Réponse de l'**ACE** : Il existe une minuterie mais des agents malveillants la dérèglent.

Le mépris à l'égard du personnel de surveillance a atteint son paroxysme !

- Qui autorise même à une future 1^{ère} surveillante, l'accès à l'établissement en uniforme sur ses repos, afin de faire sa formation, avant même son entrée à l'ENAP ! Formation dispensée par un 1^{er} surveillant (non formateur) et sur son temps de travail.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg a demandé si ce n'était pas le rôle de l'ENAP et des stages en établissement ? Nous avons eu comme réponse :

« C'est afin d'être rapidement efficace sur ses futures fonctions d'encadrant, que l'autorisation lui a été donnée par l'ACE, vous n'êtes pas sans connaître la « qualité » de la formation dispensée par l'ENAP pour les 1^{er} (e) Svt (e) s et souligne qu'il adhère complètement à cette démarche. »

L'ENAP sera ravi d'apprendre que ses formations dispensées aux agents ne sont pas de « qualité » !

De plus, qui serait responsable, si cette future gradée avait à se blesser pendant ses journées formations, puisqu'elle est censée être en repos ?

- Un 1^{er} surveillant :

- Imbu de sa personne, aigri, revanchard, qui n'hésite pas à déblatérer sur son collègue devant les surveillants qui selon ses dires « n'a pas de couilles, c'est un fainéant... », ne se gêne pas de dire du mal, même devant les détenus, par des sous-entendus.
- Rempli de rancœur : ancien surveillant en conflit avec bon nombre de ses collègues avant son départ, a promis de revenir pour « régler ses comptes » et qu'avec lui en tant que gradé, les agents marcheront au pas, surtout lorsqu'il sera au service des agents.
- Qui n'assume pas ses paroles, traite les agents de langues de putes dans leurs dos.
- Se permet même de passer au-dessus du planificateur et de modifier le planning des 1^{ers} surveillants.

D'ailleurs, Monsieur part en formation OMAP fin avril à l'ENAP, alors que notre établissement dispose actuellement de deux planificateurs !

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg ne comprend pas la nécessité d'un 3^{ème} planificateur dans notre petit établissement, si ce n'est que l'idée vient de la part de l'**ACE**, afin de remplacer un collègue par ce 1^{er} surveillant, qui à terme mettrait la zizanie dans la planification du service.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg veut briser cette omerta et cette politique de diviser pour mieux régner, dont l'**ACE** semble exceller en la matière.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg rappelle à l'**ACE** que les agents de la maison d'arrêt de Cherbourg ont toujours été volontaires et présents dans les moments difficiles et lui demande de revoir sa méthode de management.

Le risque psychosocial est bien présent et très élevé !!!

A FORCE DE TIRER SUR LA CORDE ELLE FINIRA PAR CÉDER !

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg est particulièrement inquiet sur le positionnement de ce 1^{er} Surveillant.

Le bureau local FO Justice MA Cherbourg exige que l'**ACE** siffle la fin de la récréation et prenne ses responsabilités.

IGNOBLE ! Cette direction, qui a pourtant reçu deux CRP concernant la gestion de ce 1^{er} surveillant, et qui laisse les choses se dégrader sans intervenir !

La Maison d'Arrêt de Cherbourg a besoin d'oxygène et non de méthodes « CRAPULEUSES » !

SLP FO Justice MA Cherbourg

Le : 25/04/2023

